

ÉCHOS

n°173

du pays

Bulletin d'informations de Haimps

Janvier 2022



Le recensement



Le Noël des enfants



Être artiste à Haimps





Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en janvier, février et mars 2006 doivent se faire recenser le mois de leur naissance pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté.

Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.



Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :

Lundi : 15h00 - 17h00

Mercredi : 16h - 18h30



Déchets

Collecte des ordures ménagères : tous les mercredis matin à partir de 5h

Collecte tri sélectif : tous les lundis matin à partir de 5h.

Distribution des sacs jaunes : ils sont disponibles à la mairie toute l'année.



horaires de la mairie

La mairie est ouverte :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00.



Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales.

L'inscription sur la liste électorale de Haimps entrainera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figurent quand même dans notre journal au fil des pages.

La photo de ce numéro est proposée par Odile Fouchet. Le thème pour le prochain numéro est Haimps en lumières.



Mairie de Haimps

1 Place du 11 novembre 1918 17160 Haimps

Tél. : 05 46 58 57 88 • Fax : 05 46 58 24 25

Courriel : mairie@haimps.fr • www.haimps.fr

Directeur de la publication : Thierry Goujeaud, Maire /

Réalisation : Commission communication / **Impression :** SEDI Equipement

Tirage : 210 exemplaires / **Dépôt légal :** 4^{ème} trimestre 2021

Ont participé à ce numéro : Odile Fouchet, Géraldine Marchal, Jennifer Gabeaud, Sylvia Benoist, Carole Toulotte, Philippe Barbeau

Photo de couverture : Odile Fouchet

SOMMAIRE

Janvier 2022

2 INFOS PRATIQUES

3 EDITO

4 ACTUS

- Recensement général de la population
- Retour à une cérémonie traditionnelle
- Un cadeau qui tombe à pic
- Après-midi déco avec coco !
- Enfouissement des réseaux
- Ramassage des ordures ménagères
- Le Noël des enfants
- Aire de jeux du Parvet
- Hollywood, la suite...
- Vous aimez les chiens ?
- Brèves

13 DOSSIER

- Être artiste à Haimps
Colin Johnson
Jan Widger

17 VIE SCOLAIRE

- L'actualité de l'école de Haimps

18 VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

- Un projet de territoire
- Journée de rencontre des élus intercommunaux
- Un arbre pour la planète, un verger pour demain

21 PAGES LIAISON

- La maladie d'Alzheimer
- PHIL'O

22 CULTURE-LOISIRS

- La bibliothèque
- Promeneur de...
- Invitation à la lecture
- Vie associative

27 RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 13 septembre 2021
- Réunion du 18 octobre 2021
- Réunion du 15 novembre 2021
- Réunion du 24 novembre 2021

39 HISTOIRE DE MON VILLAGE

40 LE DESSIN DE PHILIPPE



Thierry Goujeaud,
maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement.

Une pensée à toutes celles et tous ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de maladie ou de solitude, et pour les familles de ceux qui nous ont quittés en 2021.

Cet éditto est pour moi l'occasion de vous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalité.

S'il me fallait n'en formuler qu'un pour cette nouvelle année, je l'emprunterais à ce proverbe africain : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Notre cap doit être de nous rassembler pour être plus forts, de privilégier ce qui nous unit plutôt que ce qui divise.

Je vous adresse mes vœux de santé, conservée ou retrouvée, et la fin de cette épidémie qui nous « bouffe » la vie. Des vœux de sérénité et un sens des valeurs républicaines en cette année d'élection présidentielle. Enfin, des vœux d'amitié et d'amour.

A toutes et tous, chers amis, je vous souhaite, au nom du Conseil municipal et des services municipaux :

Bonne année 2022 !



EDITO



Votre agent
recenseur :

Émilie SAUTON

**Nous vous remercions
de lui réserver
le meilleur accueil.**

Recensement général de la population

**IMPORTANT : toutes personnes vivant dans le logement
doit se faire recenser.**

L'enquête 2021 avait été repoussée en raison de la crise sanitaire. Elle aura bien lieu en 2022. Un agent recenseur désigné par la Commune se présentera chez vous pendant la période de recensement et vous expliquera la marche à suivre. Ce recensement est obligatoire pour tous.

**L'enquête de recensement
de la population de
la commune se déroulera du
20 janvier au 19 février 2022.**

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Retour à une cérémonie traditionnelle

8 mai 2020, 11 novembre 2020, 8 mai 2021, trois cérémonies qui se sont déroulées dans la plus stricte intimité avec le Maire, ses adjoints ou adjointes ainsi que notre porte drapeau officiel.

Le 11 novembre 2021, nous avons pu enfin honorer notre devoir de mémoire en public (une quarantaine de personnes présentes) et rendre l'hommage populaire indispensable à nos morts.

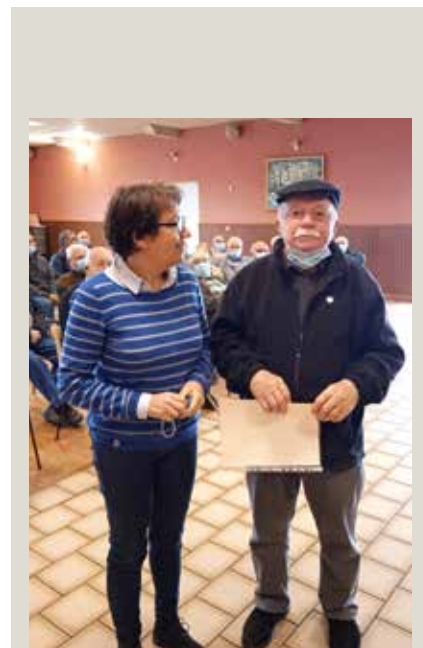
Le devoir de mémoire consiste à préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et des femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux, ou nos intérêts hors de France.

Le Maire a donc tenu à remercier Axel, Perrine et Thomas qui ont accepté l'invitation de la municipalité pour assister à cette cérémonie et donner lecture des noms des enfants de Haimps morts pour la France. Il a tenu également à féliciter notre porte drapeau, René BAPTISTE, qui s'est vu remettre par la FNACA un diplôme d'honneur. La cérémonie a débuté par la pose d'une gerbe au pied du



monument au mort et la lecture du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Enfin, comme il est de coutume, cette cérémonie a été clôturée par un vin d'honneur. La salle du Conseil étant trop petite pour respecter les règles sanitaires prescrites, la salle des fêtes nécessitant le contrôle du pass sanitaire, nous avons profité du beau temps pour le faire dans la cour de l'école.



Vendredi 29 octobre, au cours de l'assemblée générale de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie) du pays de Matha, notre célèbre porte drapeau, René BAPTISTE, s'est vu remettre par Madame Corinne IMBERT, sénatrice, un diplôme d'honneur. Cette récompense souligne les services éminents rendus à la Fédération avec fidélité et dévouement à la cause des anciens combattants en Afrique du nord. Ce diplôme ouvre droit au port de l'insigne d'honneur de la FNACA.



Thomas, Perrine et Axel entourent nos porte-drapeaux

Un cadeau qui tombe à pic

Grâce à Groupama la commune a reçu un deuxième défibrillateur automatique extérieur.



Lors de notre visite sur le stand Groupama, au cours du carrefour des communes qui a eu lieu à Saintes le 2 septembre, nous avons rempli un bulletin de participation à la tombola qu'ils avaient organisées.

Le 8 octobre, Corinne MENET, chargée des collectivités nous informait que nous étions les heureux gagnants du 1^{er} prix et c'est donc le 20 octobre qu'elle est venue à la mairie, accompagnée de Florence MASSIAS, présidente de la Fédération Départementale de Charente-Maritime, pour nous remettre un Défibrillateur Automatique Extérieur.

Cet équipement, le deuxième pour notre commune, sera installé à proximité de l'îlot des bâtiments publics du centre bourg.

Nous remercions très sincèrement Groupama pour ce DAE dont le prix s'élève à 2 400,00 euros.



Après-midi déco avec Coco !

Avez-vous vu les champignons et autres lutins fleurir le parterre de l'école et de la mairie ?

Coco a eu l'idée originale. L'entreprise Joubert et Yanneck ont fourni plaques et peinture. Jean-Paul s'est exécuté, Roseline s'est appliquée... mais elle a réussi à mettre de la peinture sur son manteau, Odile et Ophélie ont supervisé la confection des nœuds, les filles ont peint (sans en mettre partout) et fait les pliages des nœuds, Coco et Émilie ont fait les retouches finales, Hervé et Guy ont installé le tout.

Merci à tous pour votre participation. Rendez-vous l'année prochaine pour compléter le village des lutins et décorer le reste de notre village !

Géraldine MARCHAL



Enfouissement des réseaux



C'est le « Gros projet » de ce mandat

La fin de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de Fresneau se déroulera sur 3 années : en cette fin d'année 2021 dans la rue du Moulin, rue du Lavoir, rue du Pigeonnier et du Figuier.

Début 2022, chemin des Lichères et pour terminer début 2023 rue de la Maison Brûlée .

Et le « gros budget »

Après plusieurs modifications de devis suite au changement d'entreprise sous-traitante pour le SDEER (Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural), nous avons enfin reçu les chiffres exacts fin septembre 2021.

Au total, ce projet aura un coût de 63 339,71€ pour la commune et sera remboursé jusqu'en 2028. Les travaux ont commencé le lundi 11 octobre 2021 et ce, pour deux mois et demi.

Un avis à la population directement concernée avait été distribué dans les boîtes aux lettres

seulement 4 jours avant.

Les rues ne sont barrées que par portion et la circulation a été parfois plus difficile selon les activités de l'entreprise EIFFAGE sur place.

Une réunion a lieu toutes les deux semaines

Tous les 2 mercredis, avait lieu une réunion de chantier en présence du chef d'équipe et d'un responsable du SDEER.

Mr le maire, Thierry GOUJEAUD y était souvent accompagné de ses adjointes et de Christophe COMTE, conseiller municipal.

Certains habitants nous y rejoignaient pour évoquer les problèmes rencontrés :

- Coffret mis à la mauvaise place en façade
- Les coupes de parpaings pas droites et relativement exagérées en fonction de la taille du coffret
- Les raccords après scellement pas très esthétiques
- Tuyau d'évacuation d'eaux usées coupé etc...

Après plusieurs relances, le né-

cessaire a été fait par le maçon de chez EIFFAGE, en espérant avoir donné satisfaction à tout le monde.

Anecdote

Nous appréhendons toujours les réunions en nous demandant quels nouveaux soucis nous allons trouver sur place...

Lors de notre arrivée, le mercredi 3 novembre, avant même de commencer, le conducteur de la mini pelle venait de percer une canalisation d'eau potable de la RESE.

Il a été contraint de casser la canalisation d'eau pluviale pour ne pas inonder le quartier !

L'eau avait dû être coupée par la RESE le temps de la réparation !

Jennifer GABEAUD



Canalisation d'eau pluviale volontairement cassée

Ramassage des ordures ménagères

Bonne nouvelle
La collecte devient
HEBDOMADAIRE à partir
du 1^{er} janvier 2022
pour les bacs noirs
ET JAUNES

Et voici une première année de passée depuis la mise en place des bacs collectifs.

Installés les 28 et 29 décembre 2020 et en service depuis le 1^{er} janvier 2021, les bacs ont connu des débuts difficiles concernant leur emplacement ou les débordements fréquents.

Après quelques réunions sur place dans les premières semaines avec Mr MORILLON du Cyclad, des solutions ont été trouvées, et parfois, seulement 2 ou 3 mètres séparent le nouvel emplacement du point d'origine.

Le ramassage va devenir robotisé

Courant 2022, le camion de collecte va changer et deviendra robotisé. Certains l'ont peut-être aperçu dans des communes voisines ou bien début avril 2021, lorsque l'essai a été réalisé dans nos rues étroites.

Certains points ont posé problème :

- A la pointe de Burie, l'habillage est trop serré,
- Le point n°9 le plus bas dans le chemin de la Garenne a disparu car le camion ne peut ni entrer ni sortir de la rue,
- Le point n°4 dans la rue du Palmier le long du mur de Mr POIRIER reste pour le moment malgré le risque de toucher les tuiles en soulevant les bacs,
- Le point n°31 initialement dans la rue du Puits avait été déplacé au niveau de l'intersection avec la rue du Commerce à cause des voitures stationnées. Il a de nouveau été modifié et a trouvé sa place sur le parking privé de Mr BELLIVIER que nous remercions encore une fois.

Respect des autres et de son propre environnement

Au 1^{er} janvier 2022, la collecte sera hebdomadaire pour les deux couleurs de bacs.



Bras articulé du camion robotisé soulevant un bac (photo prise hors commune)

Malgré cela, certains bacs seront peut-être encore trop petits. Pour les autres habitants, pour les agents du Cyclad ou pour la commune, mais également de notre environnement, nous vous demandons d'aller au point de collecte suivant pour ne pas que les sacs se retrouvent au sol et volent dans les espaces verts de notre village.

Containers à verre et à papier

Le « NON-RESPECT » est de plus en plus fréquent sur ce lieu. Régulièrement, des personnes laissent leurs déchets par terre au pied des containers qui sont pourtant bien assez gros pour ne pas être ratés et en plus, au nombre de 2 (pour chaque catégorie) !



Dépôt de bouteilles de verre à côté des containers

Jennifer GABEAUD

Le Noël des enfants

Deuxième année Covid oblige : pour jongler entre les contraintes sanitaires et les projets festifs il a fallu activer nos neurones !

La surprise 2021 est tout de même de taille ! Le Père Noël est arrivé triomphalement dans une calèche clinquante, tirée par Qanaïl, un superbe percheron noir. Même les parents étaient bouche-bée (malgré le masque, bien entendu !). Le rendez-vous était donné devant la salle des fêtes où parents et enfants attendaient... mais ils ne savaient pas vraiment ce qu'ils attendaient. L'étonnement fut total. Après la photo de l'ensemble des

enfants devant la calèche, une balade a été proposée à tous, par petits groupes de six. Pendant que certains se pavanaient en calèche avec le Père Noël, les autres profitaient des jeux prêtés par la Ludothèque. La salle des fêtes était décorée de guirlandes scintillantes, le sapin brillait de tous ses feux, la musique accompagnait les joueurs, les parents et les grands-parents bavardaient, les bébés biberonnaient. Ambiance familiale et détendue.

Lorsque tout le monde a eu terminé la promenade en calèche, le goûter a été servi ; chocolat chaud et gâteaux confectionnés par les conseillères au mieux de leur forme. Vin chaud pour les grands qui en voulaient, surtout les papas.

Le Père Noël a ensuite rempli son principal rôle : distribuer des ca-



L'arrivée du Père-Noël

deaux. En outre, chaque enfant a eu le privilège d'être photographié à côté du Père Noël. Tout a une fin ! Mais nous savions que ce n'était que le commencement de ce moment magique qu'est Noël.

Odile FOUCHET



Les organisatrices de l'après-midi



La photo de groupe avant les tours en calèche !

Aire de jeux du Parvet

Plaine de jeux en construction...

Vous avez pu le voir... : une partie du Parvet est en chantier.

En effet, une nouvelle plaine de jeux est en train de voir le jour.

Tous les éléments des structures commandées étant arrivés, nous nous sommes lancés dans la construction.

Il faut trouver des volontaires disponibles le même jour !



Une 1^{ère} date est fixée : le samedi 16 octobre.

Objectif : Tout mettre de niveau. Plus facile à dire qu'à faire ! Une journée « rien que » pour faire ça. Eh oui... ! On n'a pas compté le nombre d'aller-retour à la carrière.

Une 2^{ème} date est trouvée : le samedi 13 novembre.

Objectif : Prévoir les « trous » pour chaque élément de la structure et fixer la tour du Pago Pago... Quelques brouettes de béton plus tard et c'est à la lueur des lampes de poche que la tour est enfin à sa place. Elle ne devrait plus bouger pour un certain temps ! Ouf !



Une 3^{ème} date est choisie : le 4 décembre.

Objectif : Faire les fondations de chaque pilier : mettre les éléments à leur place, de niveau et couler le béton selon les normes données par le fabricant. Les bras sont chauds et les esprits rodés ! Le Pago Pago prend enfin sa forme finale. La balançoire est également fixée.

Encore un peu de patience... tout n'est pas fini ! Sol, clôture... les consignes de sécurité sont nombreuses et pas si simples !



Merci aux bénévoles présents pour leur bonne humeur et leur entrain

- aux organisatrices pour leur... organisation !
- aux artisans qui prêtent leurs outils, machines et tout autre matériel
- aux bras forts pour les manœuvres habiles des brouettes
- aux ingénieurs pour leurs calculs
- à ceux qui ont pensé à l'estomac des travailleurs !
- aux mamans qui gardent les enfants

Géraldine MARCHAL



Hollywood, la suite...

Haimps figure au générique du film « Troubadours célestes » primé à NewYork.

Les 13 et 14 octobre, à l'auditorium de la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques) à Paris, le court-métrage tourné à HAIMPS en juillet a été présenté en avant-première. Outre des journalistes et des diffuseurs potentiels, étaient invités les personnes ayant accompagné l'équipe sur place, à HAIMPS, et facilité leur travail.

Il est toujours surprenant de découvrir un film une fois qu'il a été monté et qu'il est terminé. En assistant au déroulement des différentes scènes, on est loin de se douter du résultat ! Chaque « action » est déconnectée de la précédente ou de la suivante, il n'y a pas de chronologie. C'est un peu comme un puzzle dont on n'aurait que quelques pièces, insuffisamment pour reconstituer une histoire.

C'est ce résultat qui nous a été présenté au cours de cette projection à la suite de laquelle nous avons pu rencontrer de nouveau l'équipe technique et artistique ayant séjourné une semaine dans notre village.

D'autres comédiens participaient également à ces soirées, entre autres, plusieurs actrices qui jouent actuellement dans le feuilleton télévisé « Un si grand soleil ». Nous avons eu la petite fierté de voir figurer le nom de notre village sur le générique et la productrice, Marion Hof von Loewenstern, nous a promis que nous pourrions compter sur une projection, spécialement réservée aux habitants de HAIMPS, au cours de l'été prochain.

Le court-métrage « Les troubadours célestes » vient d'être primé au New York International Women Festival.

Odile Fouchet



Vous aimez les chiens ?

Accueillir un animal dans son foyer entraîne des devoirs envers lui (bons soins) mais aussi envers les autres. Eh oui ! Il faut ENCORE en parler !

Certains ont fait le choix de posséder un (ou des) chien(s), c'est leur droit.

Mais ce droit s'arrête lorsqu'il porte préjudice à autrui. Un chien doit être tenu en laisse et ne doit pas divaguer sur la voie publique ni dans le jardin des voisins. Il n'est pas non plus censé aboyer à longueur de journée pendant l'absence de ses maîtres.

Les aboiements qui ont lieu la nuit sont assimilés à du tapage nocturne (article R 623-2 du Code pénal). Les propriétaires des chiens qui aboient la nuit encourent une amende de 68 € qui peut s'élever à 450 € dans le cas d'un procès-verbal transmis au Procureur de la République.

De nombreuses plaintes sont actuellement déposées à la mairie. Trois incidents graves ont eu lieu :

- Un petit chien a été massacré par deux chiens errants au Parvet. Ces deux chiens ont été déjà repérés à plusieurs reprises et sont agressifs aussi vis-à-vis des promeneurs.
- Un autre toutou, bien sagement tenu en laisse, a été mordu par un chien qui avait échappé à ses maîtres.
- Une joggeuse qui passait devant un portail ouvert, s'est fait mordre et s'est retrouvée aux urgences.

Les incidents causés par des chiens sont nombreux et trop fréquents, sans oublier les désagréments permanents occasionnés par les aboiements qui perturbent les promeneurs ou dérangent le repos.

Il semble utile de rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils doivent prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la sécurité des habitants de leur voisinage, et ceci, de jour comme de nuit, comme le précise l'article R 1334-31 du code de la santé publique : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé... ». Arriverons-nous à vivre ensemble en respectant le bien-être des autres ?



Nouveau visage communal

A compter du 3 janvier 2022, Mr Vincent BAUDET a rejoint Guy PREVORS, afin d'apprendre à connaître notre village et de vaquer seul à ses occupations à partir de mars prochain, en laissant Guy partir à la retraite après plusieurs années de service.

Naissance

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et sommes heureux d'accueillir :

Jimmy COUNIL BERNARD
Milann LÉCUYER GINI
Ambre DOUCET



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants :

• Aurélie BECHARD et Stanislas MARCHETTI, rue du Laurier

Obligation de port du masque et pass sanitaire en Charente-Maritime

Depuis le 30 novembre, le port du masque redevient obligatoire pour toute personne de plus de onze ans dans les périmètres suivants :

- Notre marché alimentaire,
- Les abords de notre école (rayon de 50 m).

D'autre part, dans la salle des fêtes, en plus de l'obligation de présenter le pass sanitaire, le port du masque est désormais obligatoire.

Coupures de courant pour travaux

Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Horaires des coupures :

Mercredi 5 janvier 2022 de 9h00 à 15h00.
Est concerné, tout le bourg de HAIMPS.

Cérémonie des vœux

Compte-tenu de la situation sanitaire et des obligations actuelles, nous n'envisageons pas de faire la cérémonie des vœux.

La Table du Chef Corvez

Nous adressons toutes nos félicitations au chef Corvez qui s'est vu attribuer une toque dans l'édition 2022 du guide Gault & Millau.

Que leur créativité s'exprime dans la poésie, la musique, la sculpture, la peinture, ou tout autre art, les artistes sont indispensables à la vie sociale. Par leurs œuvres, ils stimulent notre imagination et suscitent nos émotions et notre réflexion. Nous vous invitons à découvrir deux artistes qui vivent à Haimps.

Etre artiste à Haimps

Interviews réalisées par Odile Fouchet

Installé depuis presque huit ans dans notre village, Colin Johnson réalise petit à petit son projet de créateur.

Colin, que faisais-tu avant de te consacrer à la poterie et quel a été le phénomène déclencheur de ton changement de cap ?

J'habitais à Hastings, sur la côte sud du Royaume Uni et je travaillais comme autoentrepreneur dans le bâtiment, spécialisé en électricité, plomberie et chauffage central.

En 1975, à l'occasion d'une coupure d'électricité, pour m'occuper les mains, j'ai modelé une tête inspirée des statues de l'Île de Pâques à partir de glaise que ma sœur avait rapportée de l'école. J'avais 25 ans. J'ai vraiment pris plaisir à confectionner ces modelages et j'ai aimé le résultat. Quelques années après, alors que j'évoquais cet événement, un ami m'a suggéré d'aller suivre des cours de poterie, conseil que j'ai suivi en 1985.

Lorsque tu as commencé à faire de la poterie, quel était ton objectif ?

Lorsque j'ai débuté, c'était juste pour le plaisir. Et puis, les choses ont évolué, j'ai commencé à vendre mes œuvres et à me faire un nom dans ce milieu. Je participais à des expositions, certaines galeries présentaient mes créations et, parmi elles, le



Centre de Design de Londres qui est très renommé et grâce auquel j'ai passé un contrat important en Italie.

Certaines de mes poteries ont été présentées dans deux press-books de céramique aux Etats-Unis.

Quand es-tu arrivé en France et pourquoi Haimps ?

Gilly et moi aimons beaucoup la France où j'étais déjà venu quand j'avais 16 ans pour faire du canoë sur le Rhône, jusqu'à la Méditerranée.

Nous cherchions une propriété avec des dépendances qui permettraient de m'installer un atelier.

En cherchant sur internet, nous avons trouvé une annonce qui nous intéressait, nous sommes venus voir... Ce fut un coup de foudre dès le premier regard !

Nous avons acheté cette ferme du 18^e siècle en 2014.

Nous aimons les maisons anciennes, ayant du caractère et une histoire. Nous aurions souhaité être plus près de la côte



mais les prix là-bas dépassaient nos moyens. Nous n'avons jamais regretté notre décision, d'autant plus que nous avons été accueillis chaleureusement par les haïmpois.

As-tu équipé ton atelier aussitôt en arrivant ?

Non, il a fallu d'abord transformer une étable en atelier ! Exceptés quelques gros travaux - cimenter le sol, faire une ouverture et installer un escalier-, j'ai fait moi-même le reste de la restauration. Puis j'ai fait venir l'équipement du Royaume Uni (tour, extrudeurs, croûteuse, four, etc.). Tout cela m'a pris 5 ans parce que je ne résidais pas en France à temps complet.

Quelles sont tes sources d'inspiration ?

Je trouve l'inspiration partout autour de moi : des couleurs, des formes, des textures offertes par la nature. Lorsque j'étais plus jeune, j'ai voyagé en Turquie avec des amis et au retour, nous sommes passés par la côte méditerranéenne, Perpignan et Biarritz. Ce périple m'a ouvert les yeux sur les cultures anciennes : romaine, grecque, ottomane. Peu après, nous avons traversé l'Afrique du nord à moto jusqu'au Sahara et nous sommes passés au Liban et en Égypte. Après un mois au Caire, nos destinations suivantes

furent le Soudan et l'Éthiopie. Ces deux voyages m'ont beaucoup impressionné et sensibilisé à des cultures passées et présentes qui continuent à influencer mon travail. Mais je m'intéresse également à d'autres civilisations anciennes comme celles de la Perse, la Chine, le Japon, ainsi qu'à l'art celtique et arabe.

Les réalisations de grands architectes comme Gaudi et Foster sont pour moi d'importants centres d'intérêt.

Essaies de nous expliquer ton cheminement pour aboutir à une œuvre

Je ne suis pas très doué pour transformer une idée en esquisse mais j'ai une vision très précise de ce que je veux réaliser et cela me suffit pour découvrir les

processus et les techniques que je devrai mettre en œuvre pour parvenir au résultat escompté. Je fonctionne surtout à l'instinct et à l'expérimentation.

J'ai la chance d'avoir maîtrisé la plupart des techniques de la poterie et je dispose de tout l'équipement nécessaire : je peux décider de faire un moule et de couler ma glaise dedans, ou bien tourner une pièce, ou encore utiliser l'extrudeur ou la croûteuse. Les processus et les techniques sont parfois combinés. Dans certains cas, j'utilise des matériaux naturels que j'ai collectés (morceaux de bois, végétaux, minéraux) que j'applique à la surface de la glaise pour obtenir une empreinte.

Il y a aussi un élément très présent dans mon travail : la lumière.



J'aime mettre en valeur une poterie par des jeux de lumière. Mon passé d'électricien me facilite beaucoup ces réalisations.

Quels sont tes projets d'avenir ?

J'aménage actuellement une salle d'exposition au-dessus de mon atelier pour mes céramiques lumineuses. Dès ce début 2022, je serai en mesure d'accueillir des visiteurs.

Je souhaite également avoir mes entrées dans des galeries

de villes comme La Rochelle, Bordeaux, Toulouse et Paris. Comme j'ai déjà exposé à Londres j'ai l'expérience des grandes métropoles. Une compagnie d'éclairage italienne fabrique déjà l'une de mes créations lumineuses en polycarbonate.

On peut voir mes œuvres sur le site www.studio37ceramics.com.

Je suis désolé que les commentaires y soient en langue

anglaise mais si quelqu'un est intéressé par quoi que ce soit, il peut toujours prendre contact et on lui répondra en français.



Merci, Colin, de nous avoir fait pénétrer dans ton univers d'artiste et bonne chance pour la réalisation de tes projets.

Elle était destinée à devenir une chanteuse lyrique

Jan, quelles sont tes origines et quelle formation as-tu faite ?

Je suis née à Dublin et j'ai deux frères. Mon père est journaliste, ma mère directrice d'une école de théâtre et mon grand-père, metteur en scène d'opéras. C'est dire que j'ai grandi dans une famille très stimulante au niveau artistique ! A 10 ans, j'ai commencé le Conservatoire de Dublin « Dublin's College of Music ». D'abord le chant choral mais très vite j'ai été sélectionnée pour suivre des cours de chant lyrique. Toute ma scolarité s'est déroulée entre les cours de solfège, la musique de chambre, le chant en groupe et des cours particuliers de chant lyrique.

Huit années d'une formation très exigeante !

Oui, mais à 18 ans, j'ai décidé de bifurquer vers le jazz qui était ma vraie passion.

J'ai passé une audition et j'ai obtenu le rôle principal dans une comédie musicale « A Slice of Saturday night » qui s'est produite pendant 9 mois au cours d'une tournée dans toute l'Irlande. Après cette expérience très



enrichissante, j'ai travaillé avec plusieurs groupes de jazz et j'ai chanté en première partie d'artistes tels que Tom Jones, The Eagles ou encore Van Morrison.

Par quel concours de circonstances as-tu débarqué en France ?

Au cours des 5 années où j'ai été en résidence à Dublin, je me produisais dans des pubs et

sur les scènes de divers clubs et boîtes de jazz. Mon départ en France a été motivé par une rencontre : mon futur compagnon -un musicien français- travaillait dans l'un de ces établissements de jazz et il jouait divinement de la guitare.

Nous sommes arrivés en France en 2002 avec l'intention d'y séjourner un an... et cela fait 20 ans que je suis ici !



Quelles difficultés as-tu rencontrées en arrivant en France ?

J'ai adoré la France tout de suite. Tout me plaisait ici. Le seul problème que j'ai eu, c'est votre style d'humour que j'ai encore du mal à comprendre !

En Irlande, nous avons un humour plutôt noir et distancié qui est parfois pour vous, hermétique ou bizarre... A chaque pays son humour, c'est vraiment une caractéristique !

Quel a été ton parcours dans notre pays ?

Au début, mon compagnon m'a convaincue d'opérer un nouveau changement dans ma carrière de chanteuse : me lancer dans le folklore irlandais dont les Français raffolaient. Pourquoi pas ?

Nous avons créé le trio « Inisfree » qui proposait de la musique et des chants traditionnels irlandais. J'ai travaillé ce répertoire et je faisais les arrangements à partir des mélodies initiales. A ce jour, cela représente 500 concerts et la participation au célèbre Festival Interceltique de Lorient.

Comme j'avais suivi une formation diplômante de « coach vocal » et commencé à exercer à la « Brooklyn Académie of Mu-

sic » de New-York, j'ai également une activité de coach, je donne des cours particuliers à des personnes qui souhaitent travailler leur voix. J'ai également participé à la tournée européenne de la comédie musicale « Les Misérables ».

J'alterne le travail avec différents groupes de musiciens, tantôt musique celtique, tantôt jazz. En outre, je donne des cours à l'école de musique de Matha et j'anime deux chorales, l'une à Siecq et l'autre à Néré.

Quels sont tes projets actuels et à venir ?

L'arrivée du Corona virus n'a

pas facilité la vie des artistes ! ... Il a fallu que j'adapte mes cours « en distanciel » avec les aléas que nous connaissons tous ici : connexion intermittente, mauvaise qualité du son, changements de moyens de communication, bugs. C'était un double travail pour un résultat insatisfaisant, j'étais parfois épuisée. Mais, pour les concerts, c'était encore pire. Beaucoup ont été annulés et n'ont pas été reprogrammés. Juste avant la pandémie, j'avais enregistré un album avec le chanteur et musicien Christophe GOULOT. Nous avions l'objectif de partir faire des tournées aux Pays-Bas, en Italie et en France. Mais, en ce moment, ce n'est pas envisageable !

En attendant, je poursuis mon travail de coach en cours particuliers et de professeur de musique ainsi que la direction des deux chorales qui ont repris les répétitions.

Merci Jan de nous avoir dévoilé ces pans de ta vie et souhaitons que tu puisses retrouver très vite ce contact avec le public, indispensable à tout artiste.



Sortie nature

Tout au long de l'année, les CM1-CM2 feront des sorties « nature » dans le village de Haimps. Ces sorties ont pour but de travailler sur l'évolution du paysage au cours des quatre saisons. La sortie nature « été » a eu lieu le 13 septembre et celle d'automne a eu lieu le 19 novembre. Au cours des sorties « hiver » et « printemps », les élèves seront accompagnés par des intervenants tels que l'association Pérénis, le groupe SYMBA ou Mme BAUDRIT des Vals de Saintonge.



Compostage

Les CE1-CE2 et les CM1-CM2 ont travaillé en classe sur les déchets, le recyclage et le compostage. A compter de la rentrée de janvier, les élèves seront amenés à utiliser le composteur situé derrière la salle municipale. La municipalité a mis à leur disposition une pelle et un râteau leur permettant de mélanger leurs déchets et le broyat nécessaire au compostage. L'agent communal se chargera des tâches plus conséquentes telles que l'épandage du compost.

Les incorruptibles

Les CE1-CE2 et les CM1-CM2 sont inscrits au prix des Incorruptibles. Au cours de l'année, les élèves bénéficieront de la lecture de cinq ou six ouvrages choisis par des professionnels de la littérature jeunesse. En fin d'année, les élèves seront amenés à voter pour leur livre préféré. Cette action a pour but de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire.



Journée de rencontre des élus intercommunaux

Vendredi 5 novembre Vals de Saintonge Communauté a organisé cette rencontre afin de « renforcer l'interconnaissance de l'action et des politiques » qu'elle mène. Les objectifs étaient de permettre aux élus de mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité et des services, de favoriser les échanges et de mieux travailler sur les grands enjeux du territoire.

La journée était rythmée par 5 ateliers thématiques destinés à nous présenter les services de la CDC et leur fonctionnement. Ces ateliers étaient animés par les équipes techniques et administratives de Vals de Saintonge Communauté. Tous les élus présents ont tourné dans chacun de ces ateliers par rotation de 20 minutes.



Atelier n° 1 Économie et tourisme

La CDC propose un accompagnement personnalisé pour les projets professionnels et les créations d'entreprise : aide à la recherche de foncier, montage du projet, gestion et suivi du projet. En ce qui concerne le tourisme, l'objectif de la CDC est de faire reconnaître la qualité de nos sites et de notre patrimoine par les habitants eux-mêmes, c'est-à-dire que c'est un tourisme local qui est visé... D'où la création de parcours (vélo, pédestres...), de sites attractifs, de campings, etc. Ce thème est très transversal car il se recroise avec l'atelier « Sport, Animation, Culture ».



Atelier n° 2 Cohésion sociale

Il s'agit de tous les services à la population. En lien avec la Chambre de Commerce, ces services ont pour mission d'accompagner les habitants de notre territoire dans leurs démarches administratives (cartes d'identité, renouvellement des passeports, déclarations d'impôts, etc.). Des conseillers en informatique sont déployés alternativement sur les différents secteurs.

Autre service récemment créé : un « espace régional d'information de proximité ». C'est un lieu où l'on propose toutes les infos disponibles sur la région. Cet organisme oriente les demandeurs vers les structures adéquates. Il organise des ateliers thématiques mensuels qui ont déjà beaucoup de succès et sont fréquentés par des personnes de tous âges et de tous milieux professionnels, même des jeunes et des retraités.



Atelier n° 3 Urbanisme, aménagement

Présentation des fonctionnalités du site SIG. Le SIG cartographie, présenté par François GUEYDON, a permis de croiser

de nombreuses informations. Il a mis au point un logiciel GRATUIT pour la gestion des concessions au cimetière. Son service peut également fournir des cartes pour des randos ou parcours. Le service urbanisme aide les particuliers ou les communes à remplir les documents d'urbanisme et propose un conseil individualisé sur tout ce qui concerne l'aménagement, la rénovation énergétique de l'habitat.

L'un des objectifs actuels de ce service est de participer à la végétalisation du milieu urbain et d'encourager les économies de déplacement et d'énergie.



Atelier n° 4 Animation, sport, culture

La CDC offre une aide à la création d'associations, des conseils et un accompagnement individualisé.

L'activité « Pleine Nature » propose aux communes qui souhaitent organiser des randos de toutes sortes ainsi que des projets santé/bien-être, une aide à la conception et d'en faire la communication. Il existe déjà des raids variés aussi bien pour adultes que pour les jeunes.

A disposition des habitants des Vals de Saintonge, il y a le centre aquatique, des piscines, des gymnases, un dojo, un boulo-drome, des tennis.

Pour rendre notre territoire plus attractif à notre population, Vals

de Saintonge Communauté intensifie l'offre culturelle et de loisirs. Parmi eux, la Ludothèque, les cinémas (à Saint Jean, 462 places, soirées Art et Essai, Ciné-concerts, débats, après-midi pour les séniors, etc.).



Atelier n° 5 Enfance, jeunesse, éducation

Cela va de l'accueil des mineurs isolés à la gestion des établisse-

ments scolaires et des cantines en passant par l'aide au recrutement et à la formation des assistantes maternelles. Ces services travaillent en réseau avec de nombreuses associations qui s'occupent de la petite enfance et des jeunes.

Actuellement, l'objectif principal est le recrutement d'assistantes maternelles dont le nombre a dangereusement baissé et ne répond plus à la demande. Pour ce faire, Vals de Saintonge Communauté a mis en place de gros moyens de communication, en lien avec Pôle Emploi,

pour donner envie de devenir assistante maternelle malgré les contraintes sanitaires et de sécurité qui dissuadent parfois les candidates. Une alternative est la création de MAM (Maisons d'assistantes maternelles) mais la condition est de pouvoir disposer d'un local... Autre solution existante, c'est la garde à domicile.

Un projet de territoire

La communauté de communes a choisi son cap jusqu'en 2026. La force de ses actions réside dans la coopération des 110 communes à agir sur le bien vivre ensemble. 4 enjeux majeurs ont été actés pour relever ce défi :

- Renforçons nos services publics
- Mobilisons-nous pour produire des richesses
- Renforçons notre attractivité

• Contribuons à la transition écologique

Vals de Saintonge Communauté, espace stratégique d'intervention, doit affirmer les sujets sur lesquels elle a vocation à investir et où elle est la plus légitime pour le territoire et les citoyens. Elle doit se doter d'objectifs et fixer avec ses élus les résultats à atteindre.

Pour cela, elle doit questionner

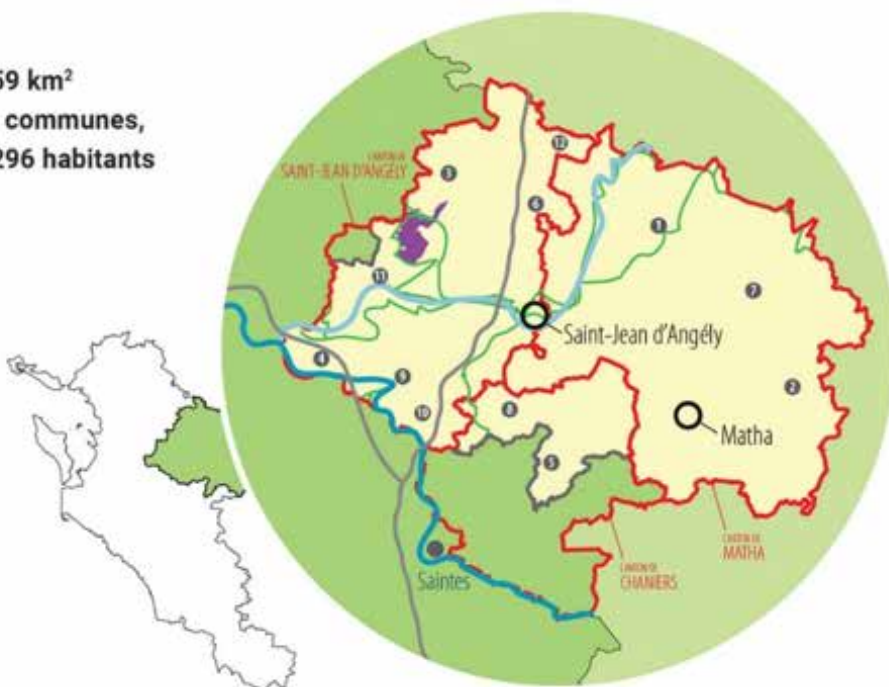
son fonctionnement actuel et optimiser ses moyens financiers et humains, en lien avec les communes.

Les sujets d'aménagement concerté, de mutualisation, de solidarité financière et fiscale entre les collectivités apparaissent comme un levier structurant pour poser les bases d'une nouvelle façon d'agir sur le territoire communautaire.

Itinéraires de randonnées 1 459 km²
Fleuve Charente 110 communes,
Rivière Boutonne 54 296 habitants
Vais de Trézence

Communes « d'équilibre ou de proximité »

- 1 Aulnay-de-Saintonge
- 2 Beauvais-sur-Matha
- 3 Bernay-Saint-Martin
- 4 Bords
- 5 Brizambourg
- 6 Loulay
- 7 Néré
- 8 Saint-Hilaire-de-Villefranche
- 9 Saint-Savinien
- 10 Taillebourg
- 11 Tonnay-Boutonne
- 12 Villeneuve-la-Comtesse



Un arbre pour la planète, un verger pour demain

Vals de Saintonge Communauté a le souhait de se mobiliser pour agir en faveur de la biodiversité et de sauvegarder son patrimoine qu'il soit bâti, naturel ou culturel.

Ces ambitions ont été actées dans le contrat de dynamisation et cohésion des Vals de Saintonge signé avec la Région Nouvelle Aquitaine.

Le service culture et patrimoine propose donc, pour répondre à ces belles ambitions, l'opération : « un arbre pour la planète, un verger pour demain ».

Un arbre fruitier sera offert à chaque commune tous les ans par Vals de Saintonge Communauté. Ce projet présente à la fois :

- Une vocation patrimoniale

avec la sauvegarde et mise en valeur de variétés fruitières et de préférence locales.

- Une vocation écologique. Les vergers sont en effet une aubaine pour la biodiversité. Ils permettent d'améliorer les conditions de vie et de circulation de nombreuses espèces d'oiseaux et stockent du CO2 pour limiter le réchauffement climatique.

- Une vocation d'animations et d'éducation. Le verger peut permettre l'implication des enfants dans les activités de plantation, d'entretien et de récolte.

- Le verger peut être un lieu d'apprentissage et de partage de savoirs autour de la taille, la greffe, le bouturage...

Nous avons récupéré notre pommier du Canada le mercredi 24 novembre. En accord avec MéliSSa MAUGIS, leur enseignante, ce sont les élèves de la classe de CM1-CM2 qui l'ont planté vendredi 26 novembre en fin de matinée.

Cet arbre a été positionné près du carré potager que les enfants ont déjà mis en place.





Le handicap neuro-cognitif a pour caractéristique de ne pas se voir. Si la maladie d'Alzheimer ne laisse pas indifférents, il est souvent difficile pour les personnes concernées directement d'exprimer leur empathie. Ce que propose France Alzheimer et maladies apparentées c'est justement le moyen de le faire. Comment ? En portant et en faisant connaître notre symbole dédié à la solidarité envers la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. C'est une manière délicate de dire aux personnes malades « oui je te comprends et te respecte dans ta dignité humaine ».

Il est fondamental de permettre

aux personnes malades et à leurs proches de ne pas abandonner l'espace public et de continuer à mener leurs activités, entourés de personnes attentives et rassurantes.

Notre association est présente pour l'accueil, l'écoute, le soutien et l'information des familles touchées par cette maladie et maladies apparentées. Elle propose diverses actions : formation des aidants, groupe de parole, entretiens individuels, halte relais®, relaxation, art thérapie, musicothérapie, etc. sur les différents secteurs du département.

N'hésitez pas à nous contacter !

P.S. : Les dons et cotisations sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66% puisque France Alzheimer est reconnue d'utilité publique.



Exprimons notre solidarité envers les personnes concernées par cette maladie.

**Faites un don à l'association départementale :
France Alzheimer Charente Maritime
116, cours Paul Doumer à Saintes**

Tél : 05 46 92 25 18

Email : francealzheimier17@gmail.com

Site internet :

[www.francealzheimier.org /charentemaritime/](http://www.francealzheimier.org/charentemaritime/)

PHIL'O

L'association des malfaiteurs hainpsois vous propose

Une expression française à deviner...

Philippe au dessin

Odile à la conception

► La réponse du numéro précédent :
« Avoir des fourmis dans les jambes ».



La bibliothèque



Les classes des petites sections et du CP basées à Sonnac ont fait leurs premières visites à la bibliothèque de Haimps pendant ce premier trimestre de l'année scolaire.

C'est le bus de la CDC qui fait la navette. Tous les enfants ont manifesté un grand enthousiasme pour cette nouvelle activité qui leur permet d'emprunter des livres et d'écouter une histoire.

Dorénavant deux fois par mois, nous recevons les scolaires, tantôt ceux de Haimps, tantôt ceux de Sonnac, ce qui mobilise les bénévoles une demi-journée supplémentaire et leur donne à nouveau l'occasion, dans ce numéro des ECHOS, de solliciter un peu d'aide : **une mamie ou une maman qui serait disponible une matinée par mois pour accueillir les enfants serait la bienvenue. Papy ou papa ne sont pas exclus, bien entendu !**

Outre cet accueil des petits, notre équipe de bénévoles a été

bien occupée ces derniers mois : comme prévu, deux matinées de formation à distance a permis de s'approprier le logiciel « OXALYS » mais il a fallu ensuite faire la saisie de tous les ouvrages de notre fonds.

Après ce travail assez fastidieux, nous pouvons débiter l'année 2022 en profitant des nombreux avantages que ce logiciel nous apporte : gestion des entrées et des sorties, relance des clients, statistiques en tous genres.

Chaque mois, les accros à la DIC'thé poursuivent leurs efforts

louables pour se réconcilier avec l'orthographe et la grammaire, ou, au contraire, continuent allègrement à s'affranchir de leurs diktats ; mais dans les deux cas, l'amusement et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous. La dernière séance de l'année fut l'occasion d'une fête imprévue : les « élèves » maltraités avaient prémédité une douce vengeance à l'intention de leur bourrelle en lui souhaitant par surprise son anniversaire... Champagne, petits gâteaux et un magnifique bouquet ont prolongé joyeusement cette DIC'thé.

Toute notre équipe vous souhaite une excellente année 2022, riche en nouvelles lectures.

*Nadia, Jeannick, Denise,
Roseline et Odile*



Promeneur de...

Tôt le matin,
Il va, il vient,
Les bras pleins.
D'abord à droite...
C'est déjà plein !
Alors à gauche ?
C'est archi plein,
C'est pas malin,
Allons plus loin !

Aah ! Mon voisin :
Et patati,
Et patata...
Salut untel,
Bonjour unetelle,
Et blablabla
Et patata...

Mais, énervé
Il a toujours
Les bras chargés !

Sur le chemin,
Il trouve enfin,
Le contenant
Accueillant.
Il est content :
Il a marché et rencontré,
Il a parlé et partagé.
Il rentre chez lui,
Revoir sa belle
Le promeneur
De... sacs poubelles.

Odile FOUCHET



Invitation à la lecture

Parents,

Vous qui avez des ados ou des jeunes adultes à la maison, je vous propose cette fois-ci dans cette rubrique, deux ouvrages particulièrement adaptés aux préoccupations actuelles des jeunes.

Le premier, « **CE QU'ON N'APPREND PAS A L'ÉCOLE** », est écrit par une jeune fille de 20 ans, Victoria GUILLOMON, (chez KIWI) qui s'interroge sur le monde qui l'entoure et les enjeux auxquels sa génération est confrontée. La présentation est aérée et très attractive, avec des photos et des dessins.

Victoria interpelle les jeunes de sa génération en abordant tous les sujets qui les préoccupent : leur avenir professionnel, l'environnement, l'amour, le besoin de liberté, la compréhension de la société dans laquelle ils vivent... Quelques astuces et conseils illustrent les chapitres pour parvenir à se sentir mieux dans sa peau et dans ce monde.

Le second s'intitule « **COMMENT DEVIENT-ON RACISTE ?** » Comprendre la mécanique de la haine pour mieux s'en préserver, de Ismaël MEZIANE, Carole REYNAUD-PALIGOT et Evelyne HEYER, (chez Casterman). Il s'agit d'une bande dessinée qui aborde la problématique des préjugés, des discriminations et du racisme à travers une démarche scientifique. Carole Reynaud-Paligot, chercheuse et historienne, Evelyne Heyer, anthropologue généticienne, mettent à nu les mécanismes sociologiques et psychologiques aboutissant au racisme. La démonstration est tellement révélatrice de certaines habitudes mentales qu'elle nous amène à nous interroger sur nos comportements, même si nous croyons ne pas être racistes...

Inutile de préciser que ces deux ouvrages sont tout aussi profitables aux adultes !

En étant mieux informés, deviendrons-nous plus humains ?

Odile Fouchet

La Rose des vents

Au cours de l'année 2021 nous avons reçu notre subvention habituelle à laquelle nous ne nous attendions pas puisque notre club n'a pas fonctionné en raison de la pandémie.

Au départ, après avoir pris l'avis du bureau, nous avons décidé de la refuser puis, nous avons pensé que nous en ferions profiter cinq associations caritatives, à savoir :

- Vaincre la mucoviscidose : 40,00 €
- La fondation l'Abbé Pierre : 40,00 €
- La ligue contre le cancer : 40,00 €
- Les chiens guides d'aveugles : 40,00 €
- Les petits frères des pauvres : 40,00 €

Comme il est difficile de prévoir ce qui va se passer dans les mois à venir, nous aviserons en temps opportun pour continuer ou non à recevoir cette subvention.

Le bureau

Les Loisirs du village

Les loisirs du village vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout la santé.

Notre assemblée générale se fera le samedi 15 janvier 2022 à 18h30. Un apéritif clôturera la soirée.

Si vous voulez nous rejoindre, nous serons très heureux de vous accueillir.

A bientôt, et meilleurs vœux.

Prenez-soin de vous.

Le bureau



AICA du Bois de la Levrette

Notre AICA est en deuil, elle vient de perdre un des siens en la personne de Michel FRANÇOIS qui nous a quittés courant octobre après un long combat contre la maladie.

D'un caractère doux et pacifique, Michel était un homme juste et équitable. Sa gentillesse et sa sincérité faisaient l'unanimité parmi nous. Travailleur infatigable, son activité était inlassable. Présent et actif lors de l'aménagement de notre local, nous avons pu alors apprécier toutes ses compétences.

Il était aussi parmi nous celui qui savait repérer les passages et la

présence des sangliers. Il ne se trompait que très rarement.

D'un caractère agréable, nous avons toujours plaisir à discuter avec lui. Très réservé mais efficace, il parlait et agissait avec discernement.

Le bureau de l'AICA et l'ensemble des chasseurs présentent à ses enfants, petits enfants et toute sa famille leurs sincères condoléances et l'expression de leur douloureuse sympathie.

Le bureau



Fêt'ARTS



L'assemblée générale de Fêt'Arts a eu lieu le 12 novembre. Notre association a le regret d'enregistrer la démission de sa vice-présidente mais a le plaisir d'accueillir trois nouveaux adhérents qui renforcent ses troupes.

Malgré les contraintes sanitaires, nous avons eu la possibilité d'organiser les soirées musicales les 16 et 17 juillet et deux groupes sont d'ores et déjà réservés pour l'été prochain.

Toutes les informations concernant ces concerts feront l'objet d'une communication au cours du 2^{ème} trimestre mais vous pouvez noter les dates dès maintenant dans votre nouvel agenda : 22 et 23 juillet.

En attendant, toute l'équipe de Fêt'Arts vous souhaite une année 2022, porteuse de nouveaux espoirs.

Le bureau



APE HAIMPS-SONNAC

Bien que les circonstances soient encore particulières, l'APE a réussi ses objectifs d'automne.

La dernière journée d'école avant les vacances de la Toussaint sur le thème d'Halloween a été un réel plaisir : écoles décorées, enfants déguisés, sorcières de l'APE de passage dans les classes pour la distribution de friandises !

La semaine avant la Toussaint a été chargée pour nous puisque nous avons organisé notre première vente de Chrysanthèmes et quel succès ! Deux moments conviviaux au marché d'Haimps le vendredi et à côté de la Boulangerie le samedi.

Nous avons ensuite enchaîné sur une vente de chocolats de Noël qui a également bien fonctionné.

Tout cela grâce à vous, à votre soutien et votre présence à nos côtés. Merci de nous aider à faire vivre notre association, tout ceci dans le but de faire plaisir à nos petits écoliers !

Nous vous souhaitons un beau début d'année 2022, prenez soin de vous et à très bientôt !

Les membres de l'APE.



AU FIL DU BRIOU



Théâtre

Cette fois, il est vraiment question de jouer cette pièce sur l'attente dont les répétitions ont débuté avant la crise du COVID. Après de multiples interruptions des répétitions, des répétitions avec masques, sans masques, nous allons, nous l'espérons tous, pouvoir jouer avant l'été. Nous avons pour l'instant retenu la date du samedi 30 avril pour une représentation à Haimps.

Après toutes ces vicissitudes nous espérons qu'un public nombreux aura à cœur de découvrir les personnages un peu loufoques de cette pièce.

Ce sera la 12^{ème} pièce créée par l'association depuis 2009.

Club de lecture

Nous continuons à nous réunir dans des conditions qui sont loin d'être idéales, mais la volonté est toujours là. Nous nous réunissons tous les mois et demi environ. Lors

de notre prochaine réunion prévue en janvier, nous parlerons du livre *Un crime sans importance* écrit par Irène Frain. Depuis la création de ce club ce sera notre 50^{ème} livre.

Nous pouvons encore accueillir de nouvelles personnes.

Autres activités

Don à une association qui œuvre pour la lutte contre le cancer. Comme prévu, nous avons effectué un don à la Ligue contre le cancer.

Assemblée générale

Aucune date n'a été fixée pour l'instant. Cependant nous espérons pouvoir nous réunir avant la fin du 1^{er} semestre 2022.



Contact association :
JY Porcheron
tél 06 20 69 68 60

La crise du COVID a modifié nos modes de vies. Notre association a été touchée comme beaucoup d'autres, mais il faut toutefois reconnaître que nous avons pu sauvegarder un certain nombre d'activités, grâce à l'implication de nos adhérents. Après cette période chaotique, espérons que l'année qui vient nous offrira un peu plus de lumière.

Le président
JY PORCHERON

L'An deux mil vingt et un, le 13 septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle des fêtes municipale, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 septembre 2021

Présents :

Mmes Odile FOUCHET,
Aurélié GOGUET,
Jennifer GABEAUD,
Fabienne GODIN,
Océane ROUSSELLE,
Géraldine MARCHAL,
Mrs Pascal BÉZIAUD,
Alain RULLAND,
Christophe COMTE,
Frédéric DERAZE,
Thierry GOUJEAUD.

Secrétaire de séance :
Mme Odile FOUCHET

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 21 juin 2021, ce dernier est adopté à l'unanimité.



1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'ont été reçues deux déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour lesquelles nous devons nous prononcer :

- Un bâtiment (C1262), rue du Petit Pont,
- Un immeuble (C1261), rue du Petit Pont.

Monsieur Pascal BÉZIAUD n'ayant pas pris part au vote concernant la décision pour la parcelle C1262, le Conseil à l'unanimité décide de ne pas préempter ces biens.

RECENSEMENT 2022

Monsieur le Maire rappelle que, compte-tenu de la crise sanitaire, le recensement qui devait avoir lieu en 2021 a été reporté en 2022. L'enquête se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Par arrêté, Madame Dany BAGNAS a été nommée coordonnatrice communale et il nous faudra, un peu avant la fin de l'année, recruter un agent recenseur. Ce dernier sera lui aussi nommé par arrêté municipal.

ADRESSAGE FIEF DE BURIE

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient, pour faciliter le repérage, le travail des préposés et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

A la demande de Monsieur et Madame Dominique GODIN, il conviendrait de donner une numérotation à leur maison et aux bâtiments agricoles situés au Fief de Burie (parcelle ZV30). Ces immeubles étant situés sur la même parcelle, il est proposé qu'ils soient localisés au 1 Fief de Burie.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, donne son accord.

SINISTRE DU 15 JUILLET 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil que, le 15 juillet dernier, un camion a emprunté la rue de la Forge alors que son gabarit était plus large que la rue. Il a donc percuté un mur d'entourage, une façade de maison et le muret d'une troisième propriété ainsi que le candélabre au coin de la rue du Commerce.

L'entreprise EIFFAGE est intervenue immédiatement pour mettre en sécurité l'emplacement du candélabre où les fils électriques

étaient à nus, et le devis de remplacement établi par le SDEER s'élève à 2 253,51 € TTC.

Suite à la déclaration faite à Groupama, une expertise a eu lieu le 31 août et le montant total de l'indemnité se fera en trois fois :

- Un premier versement de 1 259,79 €
- Un second versement de 743,62 €, sur production de la facture de remplacement,
- La franchise de 250,00 €, après obtention du recours auprès de la compagnie adverse.

SUBVENTION DU DÉPARTEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil que les demandes de subventions suivantes ont été faites au Conseil Départemental : Achat et formation pour un logiciel bibliothèque : 25%

Achat et pose de volets roulants à l'école : 35 + 10 = 45%

Achats pour l'aire de jeux du Parvet : 30 + 10 = 40%

2 PERSONNEL COMMUNAL

POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN

Suite à l'avis du comité médical départemental en date du 26 août 2021, Madame Hélène GIRAUD-BIJOU a été prolongée en congé de longue maladie à compter du 20 juillet pour une période de 9 mois, soit jusqu'au 19 avril 2022.

Il a été mis fin au contrat de remplacement temporaire de Madame Lawrelyne BOUTHIER le 31 août 2021.

Il est proposé au Conseil d'embaucher Madame Marie-Ange BAPTISTE, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée, pour la période du 20 septembre 2021



au 19 avril 2022. Son temps de travail sera de 5 heures par semaine pour faire le ménage de la mairie, de la bibliothèque, des salles associatives et de la salle des fêtes. Le Conseil à l'unanimité donne son accord.

POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL

Monsieur le Maire rappelle que la mise en disponibilité de Monsieur Christophe ALLARD se terminera le 15 septembre 2022. Le CUI-CAE de Monsieur Guy PRÉVORS prendra fin en avril 2022. Si nous voulons procéder à un tuilage d'au moins 4 mois, il conviendrait de lancer un recrutement en septembre.

Cet emploi pourrait faire l'objet d'un contrat d'accroissement temporaire d'activité jusqu'au départ à la retraite de Monsieur Guy PRÉVORS puis d'un CDD du 20/04/2022 jusqu'au 15/09/2022. Une annonce sera passée sur le site du centre de gestion et à Pôle Emploi.

Le Conseil à l'unanimité donne son accord pour la création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité.

SERVICE CIVIQUE

Monsieur le Maire a reçu Madame Amélie DESSET d'Unis Cité afin d'avoir des renseignements sur le service civique. Un service de qualité exige le respect de 5 grands principes :

- 1- Des missions accessibles et de terrain
- 2- Une inclusion des jeunes sans qualification
- 3- Une mixité : principe du binôme ou de l'équipe
- 4- Formation et accompagnement
- 5- Tutorat avec un temps d'éducation et d'apprentissage par l'action citoyenne

Monsieur Maxime POMMIER aurait été intéressé mais étant donné que nous n'avons pas eu d'autres demandes, nous ne pourrions donner suite. Pouvant bénéficier d'un PEC (Parcours Emploi Compétences), nous pourrions envisager de lui proposer un tel contrat, mais pas avant le début de l'année 2022.

Le Conseil à l'unanimité donne son accord.

3 VIE SCOLAIRE

BILAN DE LA RENTRÉE 2021-2022

Monsieur le Maire fait un rapide bilan de la rentrée scolaire. Au niveau des enseignantes, il n'y a pas de changement.

Pour ce qui est des effectifs, il

ya 39 élèves à Sonnac (dont 2 TPS, 8 PS, 11 MS, 6 GS et 11 CP) et 42 élèves à Haimps (dont 13 CE1, 8 CE2, 10 CM1 et 11 CM2).

En ce qui concerne le personnel du SIVOS, Madame Sophie

SAUTON a été embauchée pour occuper le poste d'ATSEM, du service à la cantine et de la garderie du soir sur le site de Sonnac.

4 VOIRIE

BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

Le syndicat de la voirie a fait le PATA pour un coût de 16 837,80 € TTC.

L'élagage des haies et brise-vents a été réalisé par la SARL MIJON pour un coût de 3 192,00 € TTC.

Les trois impasses prévues seront faites après les vendanges par l'EURL JP-TP.

L'entreprise MARTIN a fait les travaux prévus sur le chemin de l'Omeron, le dérasement d'accotements des chemins de Chevrolle et de la Fontaine ont été faits mais le reste des travaux

seront réalisés prochainement.

Pour ce qui est de la subvention demandée au Conseil Départemental, nous ne serons pas informés avant la fin de l'année et la somme accordée sera ajoutée aux droits de mutation.

5 ENVIRONNEMENT

CAHIER DES CHARGES, RESTAURATION DE PARCELLES

Le cahier des charges pour la restauration et l'entretien des parcelles ZW110, ZW47 et ZW48 adressé par Mme Laurence CAUD pour validation est présenté par Madame Odile FOUCHET. Au cours de la réunion du Conseil du 17 mai, Madame FOUCHET avait fait un compte-rendu détaillé des préconisations de l'animatrice de NATURA 2000 et du SYMBA. Le cahier des charges reprend ces préconisations et rappelle les engagements de la commune quant à l'entretien ultérieur de ces parcelles. Les travaux pour faciliter l'installation et le développement de la faune et de la flore vernaculaires, pourraient avoir lieu entre septembre 2021 et mars 2022.

Le Conseil donne son accord pour que le cahier des charges

soit validé et que NATURA 2000 sollicite des devis.

ENTRÉES DE VILLAGE

Proposées il y a deux ans par la Commission Environnement, elles avaient été fabriquées par Monsieur André FOUCHET. Il restait à les peindre avant de les poser. Il était prévu initialement qu'elles soient peintes par les enfants à la garderie. Avec les perturbations de fonctionnement engendrées par la pandémie, ce projet ne s'est pas réalisé. Au final, c'est Monsieur André FOUCHET qui a peint les entrées de village avant de les poser, début septembre.

ANTENNE ORANGE

Pour information, même si le raccordement électrique n'est pas fait, la mise en service est prévue pour le mois d'octobre. Orange installera un générateur pour

qu'elle soit active.

FERME ÉOLIENNE DU BRIOU

Nous avons été informés par Monsieur REDON d'Energie Team que les travaux préliminaires seraient enclenchés ce mois-ci. Il s'agit :

- De l'étude géologique des sols,
- De l'étude du raccordement,
- De la construction des aménagements provisoires.

L'arrivée des éoliennes est prévue fin août 2022.

Monsieur le Maire informe le Conseil que, depuis quelques temps, nous sommes à nouveau sollicités par des porteurs de projet. Ceci est dû à l'actualisation, par le Ministère des Armées, de la réglementation concernant l'implantation d'éoliennes à proximité de certains radars (il va y avoir un nouveau radar à Rochefort). Par conséquent, la

commune à un nouveau potentiel éolien.

Le Conseil, à l'unanimité, se dit défavorable à l'implantation d'un nouveau parc sur le territoire de la commune.

ZAD ENTRE L'ÉGLISE ET LE CIMETIÈRE

Suite à la dernière réunion du Conseil, un courrier a été adressé le 21 juillet à Monsieur André AUGUSTIN pour l'informer que nous pourrions envisager l'acquisition des deux parcelles objets de la ZAD au prix de 23 000,00 €.

Le 2 août, Monsieur André AUGUSTIN nous a remis en main propre un courrier dans lequel il nous informait que lui et trois de ses frères et sœurs seraient vendeurs au prix de 23 000,00 €

pour la grande parcelle et 1 200,00 € pour le jardin.

Le 6 septembre 2021, nous avons reçu une lettre recommandée de Monsieur Pierre-Alain AUGUSTIN, nous informant qu'il ne souhaitait pas donner suite à la vente des parcelles en dessous de la somme de 9 à 10 € du m² soit entre la somme de 93 363,00 € et 104 040,00 €.

Le Conseil à l'unanimité a décidé de ne pas donner suite, un courrier en ce sens sera adressé à Monsieur Pierre-Alain AUGUSTIN.

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Les brigades vertes sont intervenues une première fois le 24 août, elles ont fait environ 1/5^{ème} du cimetière. Elles doivent revenir semaine 38.

AIRE DE JEUX DU PARVET

La livraison des derniers jeux (13 colis) doit avoir lieu le 15 septembre. Le groupe de travail se réunira pour fixer un calendrier des travaux.



6

ANIMATIONS

BILAN DU 14 JUILLET

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Odile FOUCHET pour qu'elle fasse le compte-rendu de la manifestation du 14 juillet. Malgré un temps couvert et frais le matin, les participants aux balades proposées ont été nombreux : une soixantaine de personnes pour la marche à la

découverte des puits du village, et 22 cyclistes pour parcourir les 15 km du circuit. Une petite surprise a été réservée aux personnes qui avaient bénévolement fabriqué des masques pendant le premier confinement de 2020. Un barbecue a été allumé pour les grillades, l'apéritif proposait des produits

de nos producteurs locaux venant au marché de Haimps et le pique-nique s'est déroulé très agréablement. Des jeux et de la musique ont agrémenté le reste de l'après-midi.

TOURNAGE D'UN FILM

Madame Odile FOUCHET informe le Conseil qu'une demande d'autorisation de tournage a été déposée à la mairie par une réalisatrice, Madame Hervine De Boodt pour un court-métrage dont la plupart des scènes qui devaient se dérouler à Haimps en juillet. Le tournage a duré une semaine, entre le 18 et le 25 juillet. Les lieux principaux étaient le Logis de Fresneau, certaines rues et le chemin de l'église. Nous devrions avoir des nouvelles de ce tournage fin octobre lors d'une avant-première à Paris.



7 COMMUNICATION

PRÉSENTATION DES ÉCHOS DU PAYS N° 172

Madame Odile FOUCHET fait

une présentation rapide du numéro 172 des Echos du pays qui doit paraître début octobre.

8 QUESTIONS DIVERSES

PROSPECTION COLLECTIVE

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la prospection collective contre la flavescence dorée a eu lieu le 1er et 9 septembre. Au cours de la première demi-journée il y avait 5 personnes et 7 à la deuxième. Quelques pieds ont été notés et seront analysés, mais il s'agit probablement de bois noirs et non la flavescence.

Pour information, entre 2019 et 2021 la surface viticole de la commune est passée de 396,67 ha à 470,16 ha soit une augmentation de 73 ha.

CARREFOUR DES COMMUNES

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il s'est rendu, avec Madame Jennifer GABEAUD, au carrefour des Communes qui a eu lieu à Saintes les 2 et 3 septembre. Ils ont pu, à cette occasion, rencontrer un certain nombre de nos interlocuteurs habituels.

Le SDEER pour l'enfouissement des réseaux : pour la première tranche, même s'ils ne peuvent pas nous donner de date, les travaux devraient bien débuter avant la fin de l'année. Monsieur HUBER devrait nous recontacter parce que suite au dernier appel d'offres, les coûts définitifs devraient être inférieurs à l'estimation.

EAU17 : Madame Valérie CAPPOEN nous a informés que notre dossier d'assainissement collectif devait être à l'ordre du jour



de la prochaine commission du syndicat.

SDV17 : ils nous ont indiqué que le délai de livraison pour les panneaux d'entrée de village était actuellement de plus d'un mois.

LA RESE : nous avons assisté au point info sur la DECI et nous allons contacter la responsable du secteur pour avoir un devis pour la constitution de notre SCDECI.

Le DÉPARTEMENT : Toutes nos demandes de subventions seront étudiées à la session du 27 septembre.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Monsieur HUBER du SDEER nous a contactés pour nous informer que si nos trois dossiers ne font pas l'objet d'une nouvelle estimation, nous aurons une augmentation par rapport aux estimations (plus-value d'environ 5 000,00 €). Suite au dernier appel d'offres il peut faire une

nouvelle simulation mais leur validation repoussera de quelques semaines les travaux.

Monsieur le Maire a donné son accord pour que Monsieur HUBERT fasse une nouvelle estimation.

STADE DE FOOT

Finalement le club de Matha a signé un accord avec la commune de Thors et n'utilisera pas le stade de Haimps. Il est regrettable de constater qu'aucun membre du club de Matha ne nous ait informés et que nous l'avons appris parce qu'ils ont laissé les clés du stade dans la boîte aux lettres de la mairie.

FIN DE SÉANCE : 23H15

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'An deux mil vingt et un, le 18 octobre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 octobre 2021

Présents :

Mmes Odile FOUCHET,
Aurélié GOGUET,
Jennifer GABEAUD,
Fabienne GODIN,
Océane ROUSSELLE,
Géraldine MARCHAL,
Mrs Pascal BÉZIAUD,
Christophe COMTE,
Thierry GOUJEAUD.

Excusés :

Mrs Frédérick DERAZE,
Alain RULLAND

Secrétaire de séance :

Mme Océane ROUSSELLE

Avant d'aborder l'ordre du jour Monsieur le Maire présente les salutations et l'amitié du Conseil municipal de BOUSSAC. Nous devrions être invités prochainement à leur rendre visite en 2022.

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2021, ce dernier est adopté à l'unanimité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'ont été reçues deux déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour lesquelles nous devons nous prononcer :

- Une maison, 24 rue du Bourg,
- Un bois (parcelle ZX33), situé à La Garenne.

Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas préempter ces biens.

SCDECI

Madame BARBIER, responsable de la Rese a été contactée pour nous adresser une offre de réalisation de notre Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Le devis qui s'élève à 2 600,00 euros (cette dépense peut être subventionnée à hauteur de 80%) prévoit :

- La préparation des fichiers cartographiques avec DECI existante, réseau AEP
- Visite de terrain accompagnée par un représentant de la commune,
- Etudes : réalisation du tableau de synthèse des risques présents
- Demande de validation auprès du SDIS puis restitution et présentation de l'étude en mairie.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil décide, à l'unanimité de retenir l'offre de la Rese et l'autorise à signer tous documents y afférent.

ATTRIBUTION DU FCTVA 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'au titre des états déclaratifs de nos dépenses réelles de l'année 2019, nous avons perçu :

- Pour les dépenses de fonctionnement : 4 601,68 euros.
- Pour les dépenses d'investissement : 11 965,19 euros.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Conformément à la loi, Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante les Rapports sur le Prix et la Qualité du Service eau potable et assainissement non collectif rédigés par Eau17.

Pour rappel, cette présentation ne nécessite pas de délibération.



2 PERSONNEL COMMUNAL

En introduction, Monsieur le Maire rappelle que la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 constitue une réforme profonde de la fonction publique visant notamment à promouvoir un dialogue social plus stratégique, à simplifier la gestion des ressources humaines, à favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents et à renforcer l'égalité professionnelle.

Des mesures structurantes doivent être mises en place :

- L'harmonisation de la durée légale du travail au sein de la fonction publique et la suppression des régimes dérogatoires antérieurs à 2001,

- Le déploiement du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), outil de simplification et de lisibilité de la politique indemnitaire,

- La mise en œuvre du télétravail et la conclusion d'un accord relatif à son application locale.

Le Conseil doit donc faire des propositions au comité technique du centre de gestion que ce dernier devra approuver afin que nous

les votions au cours d'une prochaine réunion.

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Monsieur le Maire expose qu'il s'agit de la journée supplémentaire de travail non rémunérée pour les agents et d'une contribution de 0,3% versée par l'employeur à la caisse de solidarité pour l'autonomie.

Sur proposition du Maire, le Conseil propose que ce temps de travail soit fait en heure complémentaire, au prorata des heures travaillées.

HEURES COMPLÉMENTAIRES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Sur proposition du Maire, le Conseil propose que la compensation des indemnités horaires pour travaux supplémentaires soit faite soit par l'attribution d'un repos compensateur soit par le versement d'indemnités en fonction de la situation de l'agent.

TÉLÉTRAVAIL

Sur proposition du Maire, le Conseil propose que compte-tenu que l'inéligibilité de certaines activités au télétravail s'oppose à la possi-

bilité pour l'agent d'accéder au télétravail dès lors que 90% de ces travaux nécessitent du matériel informatique propre à la fonction publique territoriale (logiciels installés uniquement sur le poste de travail dans les locaux de la commune) et après concertation avec les personnes concernées, que le télétravail ne soit pas mis en place au sein de la commune.

RECRUTEMENT D'UN AGENT POUR SURCROIT D'ACTIVITÉ

Suite à l'annonce parue sur le site du centre de gestion et sur le site de Pôle Emploi, nous avons reçu une dizaine de candidatures qui seront analysées à la fin du mois d'octobre.

AGENT RECENSEUR

Nous sommes toujours dans l'attente de candidatures pour le poste d'agent recenseur. La dotation forfaitaire versée par l'Etat pour ce poste s'élèvera à 896,00 euros.

3 VOIRIE

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Suite à la première estimation du coût des travaux qui avait été faite en mars 2021, Monsieur le Maire et Madame GABEAUD ont reçu Monsieur HUBER du SDEER le 27 septembre. Ce dernier est venu leur présenter les nouveaux devis suite au dernier appel d'offres lancé par le syndicat.

A - Rue du Moulin :

EP : 11 131,00 €

au lieu de 10 992,04 €

GC télécom :

pas de changement (15 243,91 €)

B - Chemin des Lichères

EP : 11 374,06 €

au lieu de 11 278,96 €

GC télécom :

pas de changement (26 558,04 €)

C - Rue de la Maison Brulée

EP : 13 019,06 €

au lieu de 17 729,58 €

GC télécom : 18 888,78 €

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité accepte les devis du SDEER et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Les travaux de la première tranche

(rue du moulin) ont débuté le 11 octobre et la réception du génie civil est prévue à la fin de l'année. La deuxième tranche (chemin des Lichères) devrait commencer dès le début de l'année 2022.

GESTION DU PATRIMOINE DES OUVRAGES D'ART

Monsieur le Maire informe le Conseil que le 14 avril 2021, l'AMF nous a adressé un mail afin de nous faire bénéficier du pro-

gramme national des ponts, un dispositif France relance, 100% gratuits pour les communes éligibles.

Ce programme piloté par un établissement public, le Cerema (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), offre un recensement et une évaluation de nos ouvrages d'art. Ce recensement doit être réalisé entre l'été 2021 et la fin 2022 par des professionnels de bureaux

d'études, en l'occurrence SITES. Nous avons jusqu'au 30 avril pour manifester notre intérêt, ce que nous avons fait.

Le 13 septembre 2021, nous avons reçu un courrier de la Préfecture nous informant que nous étions retenus et le 23 septembre, nous avons reçu un questionnaire de la part de SITES, que nous avons retourné, complété le 6 octobre 2021.

Nous restons donc dans l'attente du passage du bureau d'études.

4 VIE SCOLAIRE

COMITÉ SYNDICAL DU 5 OCTOBRE 2021

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Jennifer GABEAUD qui fait le compte-rendu du dernier comité syndical du SIVOS qui s'est tenu à Sonnac le 5 octobre 2021. Le comité a approuvé l'autorisation de signature d'une convention entre le SIVOS et la commune de SONNAC pour la mise à dispo-

sition du secrétariat.

Le comité accepte la proposition de Transgourmet fixant le coût de la prestation à 1,353 euros HT pour un déjeuner maternelle et à 1,719 euros HT pour un déjeuner primaire. L'avenant prendra effet le 1^{er} janvier 2022.

Le comité a fixé, à compter du 1^{er} janvier 2022 le prix du repas à : 2,80 euros par enfant et 3,90 euros

par adulte. Le comité a autorisé Monsieur le Président à signer une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales ce qui permettra aux usagers de payer les factures de produits locaux par carte bancaire ou bien par prélèvement unique.

5 ENVIRONNEMENT

ORDURES MÉNAGÈRES

Madame Jennifer GABEAUD fait le point, suite à son entretien avec Monsieur MORILLON du Cyclad, sur les modifications à intervenir pour le passage du camion robotisé à effet du 1^{er} janvier 2022.

- Suppression du point 19 rue des Écoles suite à la détérioration du muret devant lequel étaient les bacs. Pour compenser, un grand bac jaune sera mis au point 20.
- Suppression des points 9 (bas du chemin de la Garenne) et 4 (entrée de la rue du Palmier). Ces deux points seront regroupés rue de la Ferronnerie sur le parking en face l'entrée de la rue de l'Église.
- Transfert du point 31 (au croise-

ment de la rue du Puits et de la rue du Commerce) sur le parking de la maison BELLIVIER.

Une note d'information sera distribuée à la population avant la fin de l'année.

FERME ÉOLIENNE DU BRIOU

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion sur site qui a eu lieu le 16 septembre 2021 en présence de Monsieur REDON, chargé de projet chez Energie TEAM et Madame Aurélie FRUCTUOSO, chargée de construction. Notre nouvelle interlocutrice privilégiée est donc Madame FRUCTUOSO puisque la phase travaux a débuté le 27 septembre par l'étude géologique des sols. Les travaux préparatoires devraient

avoir lieu le premier semestre 2022, l'arrivée des éoliennes étant prévue au mois d'août 2022.

La FERME ÉOLIENNE DU BRIOU, chargée de l'exploitation du site, se substitue à Energie TEAM et les promesses de bail qui avaient été signées doivent se transformer en baux emphytéotiques.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil, à l'unanimité, l'autorise à signer les baux avec la société FERME ÉOLIENNE DU BRIOU.

ANTENNE ORANGE

Orange devait installer un groupe électrogène le 13 octobre pour une mise en service de l'antenne dans les dix jours à suivre. N'ayant pas de nouvelles, Monsieur le Maire a appelé le chef de travaux

qui l'a informé du report de l'opération au 15 novembre.

Un mail a été adressé à la responsable de clientèle auprès des collectivités d'Orange pour essayer de faire avancer les choses. Nous restons dans l'attente de sa réponse.

AIRE DE JEUX DU PARVET

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Géraldine MARCHAL fait le point de l'avancement des travaux. Le samedi 16 octobre, pendant qu'une équipe a prémonté les jeux afin

de pouvoir prendre les cotes, une autre équipe était sur site pour décaisser l'emplacement prévu pour accueillir l'aire de jeu.

6 ANIMATION

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Madame Odile FOUCHET présente la manifestation prévue pour le Noël des enfants. L'attraction de la fête de Noël 2021, c'est la venue du Père Noël dans une calèche devant la salle des fêtes. Les enfants pourront monter dans la calèche et faire un petit tour par groupe de 6 pendant que les autres profiteront des jeux prêtés par la Ludothèque. Un goûter sera ensuite servi et le Père Noël fera la distribution des cadeaux. Les «grands» à partir de 12 ans auront deux places de cinéma.

NOCTURNES EN VALS DE SAINTONGE

Madame Odile FOUCHET qui a participé à une réunion le 23 septembre sur les Nocturnes en Vals de Saintonge, en fait le compte-rendu. Vals de Saintonge Communauté met en place un projet ayant pour objectif de «développer le mieux-être des habitants grâce à la culture et la richesse de son patrimoine». Les Nocturnes en Vals de Saintonge ressembleront étrangement aux Nuits romanes avec quelques modifications néanmoins : outre l'accueil et la

prise en charge du «temps convivial», les communes candidates devront participer financièrement aux frais du spectacle (environ 10% du montant). Ce projet débutera dès 2022 avec 6 spectacles seulement entre le 1er juillet et le 31 août en attendant que les subventions espérées de la Région permettent de poursuivre avec des spectacles plus nombreux les années suivantes. Haimps a posé sa candidature pour août 2022.

7 QUESTIONS DIVERSES

DÉFIBRILLATEUR EXTÉRIEUR

A l'occasion du carrefour des communes, nous avons participé à une tombola organisée par Groupama. Nous avons été informés récemment que nous avons gagné un des 5 défibrillateurs extérieurs mis en jeu. Madame Florence MASSIAS, Présidente Groupama Charente-Maritime, et Madame Corinne MENET, chargée des collectivités, viendront nous remettre ce défibrillateur le mercredi 20 octobre.

Pour information son prix s'élève à 2 400,00 euros.

DOSSIER EVA 17

Dans la perspective de remplacer les peupliers qui vont être exploités au Caneau, un dossier de demande d'aide dans le cadre de l'opération EVA 17 va être en-

voqué au département.

Il s'agit de la création d'une haie sur une distance de 600 m linéaire qui comporterait 294 arbres de haut jet (chênes, ormes, alisiers torminals, étables champêtres, noyers communs), 211 végétaux intermédiaires et cépées (noisetiers à fruits, sureaux noirs, saules marsault, néfliers sauvages, pommiers communs) et 205 végétaux buissonnants (cornouillers sanguins, fusains d'Europe, prunelliers, troènes communs, viornes obiers). La parcelle étant dans le périmètre de l'église, il faut envoyer un dossier d'avant-projet avec le descriptif, la localisation et des photos à l'Architecte des Bâtiments de France.

FIN DE SÉANCE : 22H45



L'An deux mil vingt et un, le 15 novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 novembre 2021

Présents :

Mmes Odile FOUCHET,
Jennifer GABEAUD,
Fabienne GODIN,
Océane ROUSSELLE,
Géraldine MARCHAL,
Mrs Christophe COMTE,
Frédéric DERAZE,
Thierry GOUJEAUD.

Excusés :

Mme Aurélie GOGUET,
Mrs Pascal BEZIAUD,
Alain RULLAND.

Secrétaire de séance :

Mme Odile FOUCHET.

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2021, ce dernier est adopté à l'unanimité.

1

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur Pierre-Alain AUGUSTIN nous a adressé une nouvelle lettre recommandée afin d'organiser une réunion pour trouver un accord pour la vente des parcelles situées entre l'église et le cimetière. Compte tenu de son courrier précédent, le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite.

VENTE DU MOULIN DE FRESNEAU

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons été contactés par les éventuels acquéreurs de la parcelle C841 et une partie de la C1125. Afin de fermer leur future propriété, ils souhaiteraient faire l'acquisition du terrain situé entre les deux bâtiments et appartenant à la commune.

Le Conseil, à l'unanimité, serait favorable sur le principe, mais il faut voir avec la notaire quel pourrait être le prix de vente et s'il n'y a pas un problème de droit de passage.

ATTRIBUTION DU FONDS DÉPARTEMENTAL DE PÉRÉQUATION DE LA TAXE ADDITIONNELLE AUX DMTO

Le Conseil départemental nous a informés qu'au titre de la répartition 2020 du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux, la commune s'est vue allouer la somme de 76 935,83 euros.

AUTORISATION DE TOURNAGE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a donné une nouvelle autorisation de tournage à une société de production anglaise Freeform Productions pour une émission anglaise intitulée « A place in the Sun ». Cette émission suit des acheteurs de biens immobiliers à la recherche de leur maison idéale à l'étranger. Le tournage aura lieu la semaine du 8 au 12 novembre.

2

PERSONNEL COMMUNAL

POSTE D'AGENT POUR SURCROIT D'ACTIVITÉ

Chaque conseiller a reçu les CV des cinq candidats retenus pour être reçus en entretien. Les rendez-vous ont été fixés le 22 novembre 2021 et afin de prendre une décision définitive, Monsieur le Maire propose que le Conseil se réunisse le mercredi 24 novembre à 18h30.

AGENT RECENSEUR

A ce jour nous n'avons toujours pas de candidature. Une annonce sera mise très rapidement sur la page facebook de la commune.

3 VOIRIE

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Monsieur le Maire fait le compte-rendu des deux premières réunions de chantier qui ont eu lieu. Nous avons rencontré quelques problèmes de maçonnerie avec des travaux pas toujours très soignés. Le 3 novembre, à l'heure de la réunion, les ouvriers avaient percé une canalisation d'eau et

le bas de Fresneau s'est retrouvé une bonne partie de l'après-midi sans eau.

BILAN DES TRAVAUX DE VOIRIE 2021

Monsieur le Maire demande à Monsieur Christophe COMTE de faire le bilan des travaux de voirie. Les chemins de l'Omeron, Che-

vrole et La fontaine ont été réalisés par l'entreprise MARTIN. Les impasses ont été préparées et le gravillonnage devrait avoir lieu dès qu'il fera un peu plus beau. L'élagage ayant été fait pratiquement en totalité, le coût d'entretien devrait être nettement moins élevé l'année prochaine.

4 VIE SCOLAIRE

CONSEIL D'ÉCOLE DU 21 OCTOBRE 2021

Madame Jennifer GABEAUD fait le compte-rendu du dernier conseil d'école. Au cours de celui-ci les enseignantes nous ont :

- Expliqué le protocole sanitaire mis en place depuis le 4 octobre 2021,
- Donnés les résultats des élec-

tions des représentants de parents d'élèves,

- Communiqué les effectifs pour l'année scolaire 2021-2022,
- Demandé de voter le règlement intérieur,
- Demandé des travaux. Pour l'école de Haimps, un rafraichissement des peintures au sol dans

la cour, la pose d'un retour dans la classe des CM au niveau de la bibliothèque, le nettoyage du parquet de la classe des CM, la pose d'un bloc distributeur supplémentaire dans les toilettes extérieures et la mise en place d'un bac jaune,

- Listés les sorties et projets prévus par classe.

5 VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

JOURNÉE DE RENCONTRE DES ÉLUS INTERCOMMUNAUX DU 5 NOVEMBRE 2021

Madame Odile FOUCHET fait le compte-rendu de la journée organisée par la communauté de communes. Cette rencontre devait permettre une interaction entre les élus et les services de Vals de Saintonge Communauté à partir de la présentation du projet de territoire 2021-2026 qui définit un aménagement de territoire cohérent, durable et solidaire pour une action publique équitable et efficiente à travers 4 enjeux :

- Enjeu 1 : ensemble renforçons nos services publics,
- Enjeu 2 : ensemble mobilisons-nous pour produire des richesses,
- Enjeu 3 : ensemble renforçons notre attractivité
- Enjeu 4 : ensemble contribuons à la transition écologique

CLECT DU 8 NOVEMBRE 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil que le but de cette première réunion était d'installer la CLECT et d'élire son président et vice-président.

Monsieur Alain VILLEUNEUVE, Maire de La Villedieu et membre du bureau délégué aux finances, a été élu président.

Monsieur Gérard BIELKA, Maire de Migré et vice-président en charge des finances, a été élu vice-président.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 NOVEMBRE 2021

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la dernière réunion du conseil communautaire qui a eu lieu le 8 novembre.

A la fin de cette réunion, Madame GIRAUD-HERAUD a informé l'assemblée qu'elle quitterait son poste de directrice des ser-

vices le 1^{er} février 2022.

OPÉRATION UN ARBRE POUR LA PLANÈTE, UN VERGER POUR DEMAIN

Dans le cadre du contrat de dynamisation et cohésion des Vals de Saintonge signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine, Vals de Saintonge a souhaité se mobiliser pour agir en faveur de la biodiversité et de sauvegarder son patrimoine, qu'il soit bâti, naturel ou culturel. Le service culture et patrimoine propose l'opération : un arbre pour la planète, un verger pour demain.

Un arbre fruitier sera offert tous les ans à chaque commune. Cet arbre est à retirer aux ateliers de Matha le 24 novembre. Il pourrait être planté à côté du carré potager par la classe des CM1-CM2.

6 ENVIRONNEMENT

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Madame Jennifer GABEAUD informe le Conseil qu'elle a eu un entretien avec Monsieur MORILLON de CYCLAD à propos des emplacements des bacs collectifs. Contrairement à ce qui avait été prévu, l'emplacement n° 4 sera maintenu en l'état.

7 ANIMATION

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Madame Odile FOUCHET fait le compte-rendu de la réunion de la commission qui a eu lieu le 22 octobre 2021. A cette occasion, le programme de la journée a été précisé et les tâches partagées.

8 QUESTIONS DIVERSES

NOCTURNES EN VALS DE SAINTONGE

Madame Odile FOUCHET informe le Conseil que notre inscription a été retenue et qu'une visite technique aura lieu sur place le 25 novembre.

DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTÉRIEUR

GROUPAMA est venu nous remettre le défibrillateur gagné au carrefour des communes. Il sera mis en place à côté du panneau d'affichage extérieur de la mairie.

PARC ÉOLIEN DE GOURVILLETTE

La société BayWa r.e., porteur du projet éolien sur Gourvillette, a demandé un rendez-vous pour évoquer l'utilisation du chemin rural de la Combe aux Chauds.

FIN DE SÉANCE : 22H45

L'An deux mil vingt et un, le 24 novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2021

Présents :

Mmes Odile FOUCHET, Jennifer GABEAUD, Fabienne GODIN, Géraldine MARCHAL, Mrs Christophe COMTE, Frédérick DERAZE, Thierry GOUJEAUD.

Excusés :

Mme Aurélie GOGUET, Mr Alain RULLAND.

Absents :

Mr Pascal BEZIAUD, Mme Océane ROUSSELLE.

Pouvoirs :

Mr Alain RULLAND a donné pouvoir à Mr Christophe COMTE.

Secrétaire de séance :

Mme Odile FOUCHET.

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2021, ce dernier est adopté à l'unanimité.

1 PERSONNEL COMMUNAL

RECRUTEMENT – CHOIX DE L'AGENT

Madame Odile FOUCHET fait le bilan des entretiens d'embauche qui ont eu lieu le lundi 22 novembre en présence de Madame Jennifer GABEAUD et Messieurs Christophe COMTE et Thierry GOUJEAUD.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil a l'unanimité des membres présents, retient la candidature de Monsieur Emmanuel FUZEAU.

Si un accord n'était pas trouvé avec Monsieur FUZEAU, le poste serait proposé à Monsieur Vincent BAUDET.

2 QUESTIONS DIVERSES

AGENT RECENSEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à sa candidature, un accord a été trouvé avec Madame Emilie SAUTON pour qu'elle soit notre agent recenseur.

FIN DE SÉANCE : 21H15

Certains d'entre vous s'en souviennent peut-être...

Nous étions une bande de drôles, turbulents, facétieux et inconscients, comme tous les gamins.

À la déjhuche

Avec les copains, nous organisions une chasse bien particulière : à la déjhuche. Elle se pratiquait la nuit, à la pile électrique, dans les buissons, et le long des murs.

Autrefois, la partie supérieure de certains murs était piquetée de morceaux de bois plantés dans les interstices entre les pierres et auxquels on suspendait les mojhètes pour qu'elles sèchent.

A la nuit tombée, nous nous munissions de grands bâtons et nous nous glissions en catimini au bas des murs. Nous tapions alors, énergiquement, sur les mojhètes dans lesquelles les moineaux étaient réfugiés.

Le lendemain, évidemment, colère du propriétaire, les mojhètes étaient éparpillées au sol, la récolte fichue...

Les moineaux, on pouvait aussi les capturer « à la trapette ». Il s'agit d'une planche de bois posée sur la tranche et tenant inclinée en équilibre grâce à un petit morceau de bois debout lequel était attaché par une longue



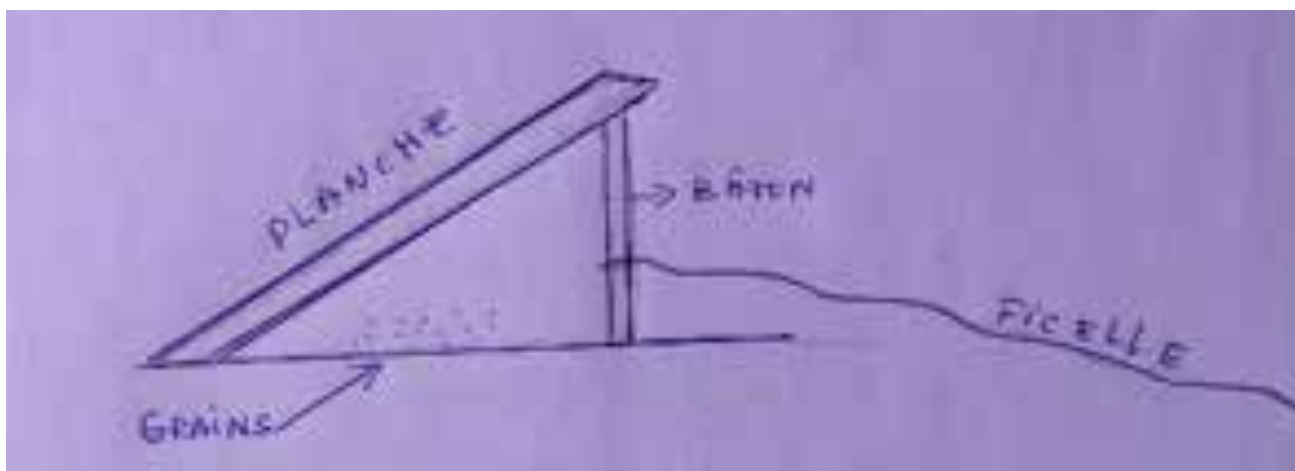
ficelle. On disposait quelques grains sous la planche inclinée et l'on attendait, dissimulé un peu plus loin, que des moineaux viennent manger les grains. Dès que l'oiseau était appâté, il suffisait de tirer la ficelle d'un coup sec, la planche s'écroulait sur le gibier.

Il ne restait plus qu'à renouveler l'opération un nombre suffisant de fois pour pouvoir organiser

un repas digne de ce nom.

On plumait et on vidait les moineaux, on évidait de grosses pommes de terre et on les remplissait avec un moineau. On mettait au four avec un peu de graisse. Quel festin !

*Souvenirs d'enfance
recueillis par Odile FOUCHET,
auprès d'un habitant de Haimps*



Le dessin de Philippe

Bintout thieu paure vieux va se
saquer dan les fiâmes, mais i
dit qu'o fait pu fret que dan
l'temps !!!
Jhe cré putout qu'o l'est l'âghe !!

Le meun' otout i l'est
d'minme ,mais li i dit
qu'o l'est l'boué qui
chauffe pa si beun"
qu'aut' foué !!!!



VOS PHOTOS



Sylvia BENOIST



Sylvia BENOIST



Sylvia BENOIST



Géraldine MARCHAL